

# Etudes de dangers et dossiers de DAE :

## Comment mener l'évaluation des risques de votre ICPE :

### Objectifs

Cette formation est destinée aux personnes chargées de l'Hygiène Sécurité Environnement ou des études d'une installation industrielle d'une certaine importance:

- Ingénieurs
- Responsables
- Techniciens

Les objectifs de cette formation sont que les stagiaires soient capables :

- d'appréhender la problématique ICPE et d'identifier les contraintes réglementaires durant toute la durée de vie de l'installation
- d'élaborer un dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter (DAE) et de le faire vivre
- de décliner les résultats de ces études en mesures de maîtrise du risque à mettre en œuvre sur le terrain.

La formation sera illustrée d'exemples tirés de cas industriels.

CODE : SAO

DUREE : 1 JOUR

LIEU : PARIS

DATES :

A DEFINIR



### Pré-requis

Responsables HOSE, responsables de sites ICPE

### Programme

*La formation s'articulera autour de 4 axes*

#### 1. Définition du cadre réglementaire

- Code de l'environnement, livre V, titre 1er intégrant :
  - la loi du 19/07/1976 relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
  - la loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages
  - leurs décrets d'application respectifs
  - Arrêtés complémentaires
  - Nomenclature ICPE
  - Code du Travail, livre II, titres II, IV et V
  - Modalités d'instruction administrative d'un dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter (DAE) ou d'une mise à jour

#### 2. Contenu d'un dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter (DAE) et sur la structure des différents documents

- Etude de dangers
- Etude d'impact, comprenant un volet sanitaire
- Notice hygiène et sécurité
- Pièces complémentaires (lettre de demande, plans...)

#### 3. Présentation des outils de l'évaluation des risques

- Introduction à la notion de maîtrise des risques
- Dangers susceptibles d'affecter les ICPE
- Présentation de la démarche d'analyse via différentes méthodes comme : l'Analyse Préliminaire des Risques ou le « nœud papillon »

#### 4. Conclusion

- Citation d'exemples d'études réglementaires fréquemment demandées aux installations de type ICPE

TARIF : 600 € HT

CONTACT : RESPONSABLE FORMATION

ADRESSE POSTALE : 12, AVENUE DU QUEBEC - BP 636 - 91965 COURTABOEUF 1 CEDEX

TEL : 33(0)1 69 59 27 27 - FAX : 33(0)1 69 59 27 28 COURRIEL : formation@sector-group.eu